

Lentagran®

Les points forts




- Herbicide de postlevée
- Utilisation seul ou en programme
- Action de contact

Caractéristiques techniques réglementaires

- Composition : 45% pyridate
- Formulation : poudre mouillable (WP)
- Délai de rentrée : 48 heures
- Famille : phényl-pyridazine (code HRAC : C3)
- ZNT : 5 mètres
- Dispositif végétalisé permanent : 5 mètres

Lentagran (AMM 2080136) 45% pyridate, formulation WP. Marque déposée et détenteur homologation : Belchim Crop Protection NV/SA. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/ récipient via une collecte organisée par un service de collecte spécifique. Spe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés pour les usages sur poireau, oignon, asperge, PPAMC et porte-graine. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 5 m comportant un DVP non traité d'une largeur de 5 m en bordure des points d'eau ; Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une ZNT de 5m par rapport à la zone non cultivée adjacente. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou www.phytodata.com.

Attention.

-  Sensibilisation respiratoire ou cutanée ; sensibilisation cutanée catégorie 1 et sous catégories 1A/1B : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 -  Dangers pour le milieu aquatique toxicité aiguë catégorie 1 : H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 -  Dangers pour le milieu aquatique toxicité chronique catégorie 1 : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

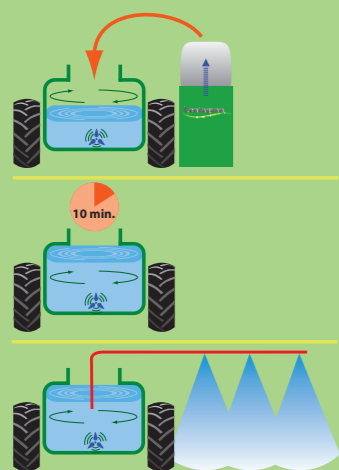
Lentagran®

Le maillon indispensable du désherbage

 **BELCHIM**
CROP PROTECTION

Mode d'action

- La matière active est absorbée par les feuilles.
- Dans les plantes sensibles à la matière active, le processus de photosynthèse et le transport des électrons sont bloqués d'une manière irréversible (empêche la production D1-protéines dans le photosystème II).
- Les plantes stoppent leur croissance immédiatement puis meurent (le processus commence à la bordure des feuilles).



Préparation de la bouillie

- Remplir le réservoir d'eau à moitié, mettre l'agitateur en marche et maintenir l'agitation pendant la préparation.
- Ouvrir l'emballage extérieur et mettre le sachet hydrosoluble avec son contenu dans le réservoir (dissolution en 10 minutes environ).
- Ne pas manipuler le sachet avec des gants humides, ne pas mélanger avec un bâton ou autre ustensile sous risque de floculation.
- Pulvériser la bouillie rapidement après la préparation. Maintenir l'agitation jusqu'à la fin de l'application.

Spectre d'efficacité

		1 kg/ha	2 kg/ha			1 kg/ha	2 kg/ha
Alchémille	<i>Alchemilla arvensis</i>	Très Sensible	Sensible	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	Très Sensible	Sensible
Amarante réfléchie	<i>Amaranthus retroflexus</i>	Très Sensible	Sensible	Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	Moyennement Sensible	Sensible
Anthémis des champs	<i>Anthemis arvensis</i>	Très Sensible	Sensible	Matricaire camomille	<i>Matricaria chamomilla</i>	Moyennement Sensible	Sensible
Arabette de Thalius	<i>Arabidopsis thaliana</i>	Très Sensible	Sensible	Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i>	Très Sensible	Sensible
Arroche	<i>Atriplex sp.</i>	Moyennement Sensible	Sensible	Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>	Très Sensible	Sensible
Capselle bourse à Pasteur	<i>Capsella bursa pastoris</i>	Très Sensible	Sensible	Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>	Moyennement Sensible	Sensible
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	Très Sensible	Sensible	Ortie annuelle	<i>Urtica urens</i>	Très Sensible	Sensible
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	Très Sensible	Moyennement Sensible	Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>	Très Sensible	Non Sensible
Datura stramoine	<i>Datura stramonium</i>	Très Sensible	Sensible	Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	Très Sensible	Moyennement Sensible
Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i>	Très Sensible	Sensible	Renouées liseron, persicaire & FDP	/	Moyennement Sensible	Sensible
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	Très Sensible	Sensible	Repousses de tournesol et de betterave	/	Très Sensible	Sensible
Galinsoge à petites fleurs	<i>Galinsoga parviflora</i>	Très Sensible	Sensible	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	Très Sensible	Sensible
Géranium disséqué	<i>Geranium dissectum</i>	Très Sensible	Sensible	Tabouret des champs	<i>Thlaspi arvense</i>	Moyennement Sensible	Sensible
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i>	Très Sensible	Moyennement Sensible	Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	Très Sensible	Moyennement Sensible
Laiterons	<i>Sonchus sp</i>	Moyennement Sensible	Sensible				

Très Sensible Sensible Moyennement Sensible Non Sensible

Spectre donné à titre indicatif dans l'état actuel de nos connaissances au 29/10/2019. Résultats pouvant varier en fonction des types de sol et des conditions climatiques précédant et suivant l'application pour un herbicide de prélevée, et en fonction du stade des adventices et des conditions climatiques au moment de l'application pour un herbicide de postlevée.

Efficacités obtenues sur des adventices jeunes (cotylédons à 2 feuilles pour la dose 1 kg et jusqu'à 4 feuilles pour la dose 2 kg/ha)

Homologations actuelles

Cultures cibles recommandées	Doses (kg/ha)	Délais avant récolte (jours)	Nb d'applications max/an	Conditions d' applications
Artichaut	1	90	2 avec un intervalle de minimum 10	Jusqu'à BBCH14
Asperge	2	F (BBCH39)	1	De BBCH13 à BBCH39 En pré ou post-récolte des turions
Choux à inflorescence	2	49	1	De BBCH13 à BBCH16
Choux feuillus (choux verts uniquement)	2	42	1	De BBCH13 à BBCH16
Choux pommés	2	42	1	Choux de Bruxelles : de BBCH13 à BBCH16 Choux pommés : de BBCH13 à BBCH39
Choux raves	2	42	1	De BBCH13 à BBCH16
Epices (fruits et racines)	2	F (BBCH10)	1	Jusqu'à BBCH10
Plantes à infusions (fleurs et feuilles)	1	42	2	-
Plantes à infusions (racines)	1	F (BBCH12)	2	Jusqu'à BBCH12
Mais doux	2	F (BBCH18)	1	De BBCH13 à BBCH18
Oignon, échalote	2	F (BBCH14)	1	Jusqu'à BBCH14 Ne pas appliquer avant formation de la couche cireuse
Ail	2	F (BBCH12)	1	Jusqu'à BBCH12 Ne pas appliquer avant formation de la couche cireuse
Pavot	2	70	1	Jusqu'à BBCH18
Poireau, oignon de printemps	2	28	1	De BBCH12 à BBCH19 Ne pas appliquer avant formation de la couche cireuse
Cultures porte-graines	2	-	1	-
PPAMC non alimentaire	2	-	1	-
Scorsonère salsifis	1,5	90	1	De BBCH13 à BBCH19

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés pour les usages "poireau", "oignon", "asperge", "PPAMC" et "porte-graine".

Respect des LMR : Ne pas utiliser les sous-produits des cultures porte-graines et PPAMC non alimentaires en alimentation humaine ou animale.

Recommandations d'emploi

- Traiter par des températures comprises entre 10°C et 25°C.
- Volume d'application : 200 à 600 l/ha.
- Appliquer de préférence sur feuillage sec et sur une plante en conditions poussantes.
- Appliquer sur adventices jeunes entre les stades cotylédons et 4 feuilles vraies maximum.
- Ne pas mélanger avec des fertilisants foliaires, des adjuvants à base d'huile ou des herbicides anti-graminées.

Adapter votre programme de désherbage et vos doses en fonction de vos sols, de la période d'application, du stade et de l'état de la culture ainsi que des adventices à contrôler.